Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Centre Communal d’Action Sociale qui a une vocation sociale, applique avant tout le principe d’égalité et du respect de l’anonymat des bénéficiaires.
Le CCAS anime une action générale de prévention, d’aide et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec :

- les institutions publiques telles que la CAF, CAM, CCAS des communes environnantes, CPAM, Conseil Général, CRAM, SIAS…
- les institutions privées telles que les entreprises de notre commune et les associations : le secours catholique, le secours populaire, Emmaüs, les restos du cœur, l’association du côté des femmes….
- toutes les personnes bénévoles de notre commune qui se portent volontaires.

Ainsi, grâce à notre réseau et partenariat, en participant aux différentes réunions de travail, et commissions de toutes ces structures auxquelles nous sommes invités, le CCAS peut accueillir, écouter, soutenir, orienter et aider les personnes en difficultés qui se présentent.

Le CCAS est présidé par le Maire de la commune, Jean Louis COLL, qui donne toute sa confiance au conseil d’administration, composé en nombre égal d’élus et de membres représentant des associations de prévention et de développement social auprès des familles, des personnes handicapées, et des personnes âgées.

Télécharger le fichier «Avis de publicité remplacement d'un membre nommé au CCAS.pdf» (344.2 Ko)

Contacter le CCAS

Mme Corinne PAILLAS, Maire-adjointe aux solidarités, reçoit sur rendez-vous.

Pour cela prenez contact auprès de l'accueil de la Mairie au 0561762988

CCAS de Pinsaguel

1 Rue du Ruisseau

31120 PINSAGUEL